



La distribution des indéfinis négatifs du français

Claude Muller

► To cite this version:

Claude Muller. La distribution des indéfinis négatifs du français. Cahiers de Lexicologie, 2017. hal-02123287

HAL Id: hal-02123287

<https://hal.science/hal-02123287>

Submitted on 7 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA DISTRIBUTION DES INDÉFINIS NÉGATIFS DU FRANÇAIS

Claude MULLER Université Bordeaux Montaigne, CNRS: UMR 5263 CLLE

publié dans : *Cahiers de lexicologie*, 2017-2, n°111, 193-214.

1. Négation et indéfinis.

En français, la série des "négatifs", n'a aucune unité morphologique et ne présente généralement¹ pas de morphème incorporé de négation; elle comporte stricto sensu les termes susceptibles de neutraliser l'emploi du *pas* postverbal de la phrase où ils figurent, tout en associant la négation à leur signification quand ils sont employés en réponse isolée

Il n'est venu personne

Qui est venu? – Personne! (= personne n'est venu)

Par ailleurs, à côté de leur emploi en association à la négation verbale, les négatifs du français ont des emplois « positifs » (Gaatone 1971) dans des contextes à polarité, et équivalent alors, pour ce qui est déterminant ou pronom, à la série *que ce soit* ou à la série *quelqu'un / quelque chose* à valeur non spécifiée:

Je doute que *personne* y fasse *jamais* attention

= Je doute que *quelqu'un* y fasse un jour attention

A-t-on *jamais* vu *personne* soutenir une chose pareille?

= A-t-on déjà vu *quelqu'un* soutenir une chose pareille?

Les "négatifs" (semi-négations dans Muller 1991) forment un ensemble de termes qui va bien au-delà des catégories de pronoms et déterminants indéfinis. Dans ce qui suit, les 'négatifs' désigneront les pronoms et déterminants, qui ont une distribution relativement homogène (moins de contextes d'emploi que *jamais*, plus que les autres adverbes).

L'analyse en trois séries des indéfinis : les indéfinis pouvant être spécifiés (type S : *some*), les indéfinis des contextes sans spécification (type A : *any*), et les négatifs (type N : *no*), figure dans la plupart des études récentes sur la négation, après Klima (1964); par exemple dans le domaine roman Bosque (1980) pour l'espagnol, Muller (1991) pour le français, Zanuttini (1991) pour l'italien et les langues romanes. La description de ces termes pose la question du rapport qui existe entre les emplois négatifs (en français, associées à *ne* quand il y a verbe) et les emplois non négatifs. Il n'y a pas équivalence de distribution, dans les emplois "positifs", entre les négatifs et les autres séries d'indéfinis du type A, et malgré le phénomène inverse qui autorise par exemple la série *que ce soit* à figurer directement dans la portée d'une négation: *Je n'ai pas vu qui que ce soit*. La distribution des non spécifiés de type A est plus vaste. Bien souvent aussi, comme on le verra, ce sont les formes basiques des indéfinis (le type S: *quelqu'un / quelque chose*) qui alternent avec les négatifs, plutôt que la série A.

On peut imaginer que les négatifs sont des formes adaptées à un environnement particulier parmi les domaines à polarité, qui est la négation, mais alors pourquoi ont-ils des utilisations en dehors de ce domaine? Emplois archaïques en voie de disparition ? A côté des emplois « positifs » existent aussi des situations de cumul

¹ Il y a un *n-* étymologiquement négatif dans *nul* et les formes voisines, mais il est neutralisé depuis l'ancien français, qui utilise concurremment le *ne* préverbal avec ces formes.

ou concordance négative ('*Negative Concord*') de mots négatifs pour une seule négation sémantique, comme dans :

Personne n'a rien dit à personne

(dans son sens le plus courant, une seule négation : *Ce n'est pas le cas que quelqu'un ait dit quelque chose à quelqu'un*).

Les phénomènes de cumul comme les emplois positifs montrent que ces termes peuvent, dans certaines langues, être dissociés de leur association à la négation. Une telle propriété ne se trouve jamais avec des mots lexicalement (soit toujours) négatifs :

Peu de gens viennent rarement nous voir

Cette phrase équivaut à deux négations sémantiques : *Il n'y a pas beaucoup de gens qui ne viennent pas souvent nous voir*.

La propriété des indéfinis négatifs de se combiner à plusieurs avec une seule négation sémantique a été l'objet d'analyses différentes. Dans les analyses de naguère (entre Klima, 1964, et les années 90), et notamment chez les romanistes, l'analyse courante consistait à dire que l'association avec la négation était un fait syntaxique "de surface". La négation, de portée générale, sur la phrase, pouvait se combiner avec un indéfini dans sa portée immédiate (analyse entre autres de Muller 1991); dès lors, qu'il y ait un ou plusieurs indéfinis négatifs ne changeait pas grand-chose à l'analyse, même s'il compliquait la description des emplois isolés de ces termes. On constatait en outre que les emplois "positifs" dans les contextes à polarité négative étaient loin d'être aussi répandus et aisés que ceux de la série A, voire de la série la plus générale, S, qui autorise des emplois sans spécification (il y a alors une sorte d'équivalence entre par exemple, *quelqu'un, qui que ce soit, n'importe qui et quiconque*). L'idée que les négatifs avaient un trait de négation amovible selon les contextes a donc pu s'imposer, notamment à partir de l'étude de Zanuttini (1991). Cette analyse distinguant morphologiquement les négatifs des autres indéfinis a pu sembler faciliter la compréhension des négations "doubles":

Personne n'a rien fait!

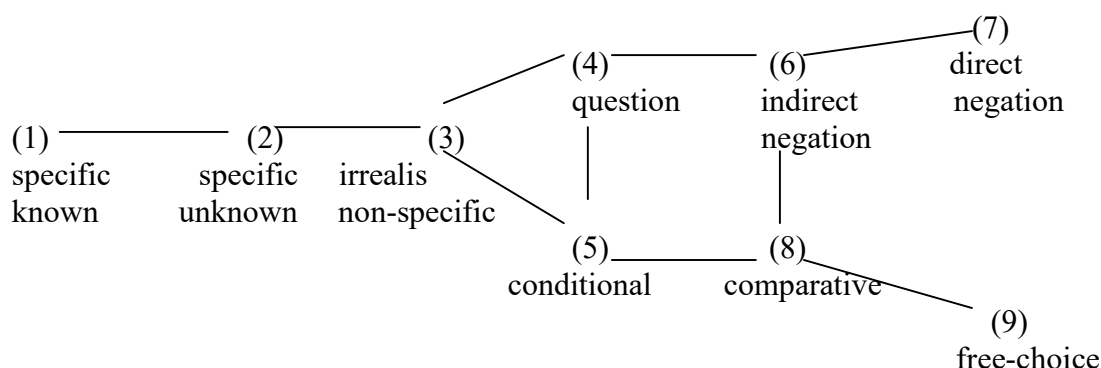
peut ainsi signifier, avec le contexte et l'intonation appropriés, qu' *il n'y a personne qui n'a rien fait*. Mais ce qui devrait être l'interprétation basique pour des négatifs se révèle être une lecture marquée. Hors contexte, la lecture avec une seule négation: *ce n'est pas le cas que quelqu'un ait fait quelque chose* s'impose. Ce cumul ou "concordance" des négations (Negation Concord d'après le linguiste tchèque Mathesius, 1937) est relativement facile à expliquer si on part de la forme "positive" des négatifs, par le rattachement à une même négation verbale *ne*; en revanche, l'autre option oblige à une neutralisation de traits négatifs. De façon insidieuse, l'analyse des négatifs comme négatifs inhérents a conduit aussi à perdre de vue que la négation est un opérateur à portée large, à impact illocutoire. C'est peut-être ce qui a conduit Corblin et Tovenà (2001 : 99) à se demander pourquoi il n'y aurait pas des énoncés à multiples mots négatifs comportant le même nombre de négations sémantiques, alors que les négations multiples dans une même proposition ne vont jamais au-delà de deux ce qui est déjà très compliqué à comprendre si on convient que la négation impose une forme de polyphonie à l'énoncé (Nølke 1992). Faut-il pour autant revenir à l'analyse des premiers temps de la grammaire formelle, et abandonner l'hypothèse d'une négation intégrée lexicalement dans le négatif? On perdrait un des aspects majeurs de la particularité des négatifs, qui est cette

spécialisation à la négation, entraînant un abandon progressif de plusieurs des domaines d'occurrence des termes à polarité négative, comme on va le voir plus loin. D'ailleurs, l'adoption d'un trait de négation intégré lexicalement, et non visible morphologiquement, n'entraîne pas une activation automatique de la forme négative de l'indéfini quand il y a une négation dans le contexte, comme on le verra aussi. Ce trait doit être neutralisable, permettant les emplois "positifs" aussi bien que la concordance négative. On peut imaginer que dans les conditions adéquates, il y a fusion entre le trait lexical du négatif et la négation verbale, comme il pourrait y avoir une mise en commun de traits négatifs dans la concordance négative. Ensuite, on s'est aperçu que même dans des conditions favorables de portée d'une négation verbale, l'association négative peut ne pas se produire, laissant séparés négation et indéfini. On sait maintenant que la pragmatique contextuelle (Israel 2004) joue un rôle bien plus grand que ce qui était entrevu il y a cinquante ans dans les choix des indéfinis. Dans de nombreux cas rencontrant apparemment toutes les conditions sémantiques d'occurrence des négatifs, on observe une dissociation entre la négation syntaxique et l'indéfini, qui revêt alors le plus souvent non pas la forme qui semblerait la plus proche sémantiquement, la série *que ce soit*, mais la forme la plus générale, le type *quelqu'un / quelque chose*. Entrent en jeu, non seulement la portée de la négation, mais aussi sa focalisation, la valeur énonciative de la négation dans l'énoncé et les phénomènes de polyphonie possibles, à quoi s'ajoute le rapport à la quantification, qui distingue tel indéfini de tel autre.

Le travail qui suit aura deux objectifs: d'abord montrer ce qu'est réellement la distribution des négatifs courants en français actuel (le type *personne / rien / aucun*). Ensuite examiner quelques facteurs pouvant empêcher l'association négative (Muller 1991), permettant d'aller au-delà de la présentation usuelle de cette corrélation.

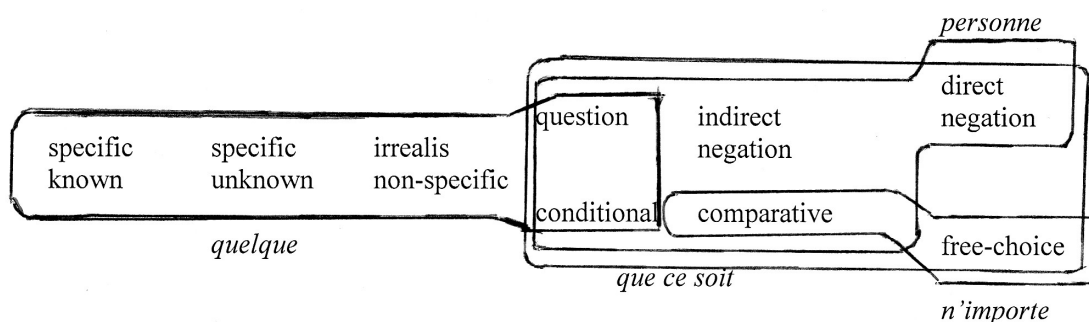
2. La négation dans Haspelmath 1997.

Elaboré à des fins de comparaison typologique entre les indéfinis, le schéma distributionnel implicatif proposé par Haspelmath pose que les séries morphologiques d'indéfinis adaptés à diverses sous-classes distributionnelles peuvent se recouper sans former des classes discontinues. Les contextes retenus sont orientés du plus ou moins spécifique, la polarité négative, qui est l'ensemble des sous-domaines dans lesquels la distribution peut être analogue à celle régie par la négation, figure ici comme les sous-domaines allant de (4) à (8). Haspelmath explique son choix par le fait que la notion de polarité négative est trop large et doit être remplacée par des sous-classes plus pertinentes au regard des contextes interlinguistiques.



(D'après Haspelmath 1997 : Fig. 4.4, 52)

La négation y occupe deux cases, la "négation directe" et la "négation indirecte". La représentation pour le français exemplifie les indéfinis négatifs par *personne*; la série des emplois spécifiques est représentée par *quelque* (pour *quelqu'un* / *quelque chose* et les formes courantes des articles indéfinis et partitifs; *que ce soit* est là pour les formes *qui* / *quoi* / *quelque N* / *que ce soit*, et *n'importe* pour les formes "de libre choix", *n'importe qui* / *quoi* / *quel N*, qui représentent une autre série à ajouter aux trois habituellement distinguées.



(D'après Haspelmath, 1997, 260)

Ce schéma doit être corrigé sur plusieurs points: la série des indéfinis à spécification (*quelque*) couvre pratiquement tous les domaines à polarité, à l'exception du contact direct avec la négation, et encore y a-t-il des conditions contextuelles régulières qui le permettent, ce dont on parlera plus loin. La série *n'importe* a aussi des emplois plus larges que ce qui est indiqué ici. Surtout, pour la question qui nous intéresse, la distribution des indéfinis négatifs, il faut apporter aussi des correctifs. Pour Haspelmath, les "négatifs" se retrouvent dans les deux domaines de la négation, mais aussi dans les questions, les contextes hypothétiques (conditionnels), les comparatives, c'est-à-dire dans l'ensemble de la distribution de la polarité négative. On va voir ci-dessous qu'il convient de marquer des limites plus restreintes.

2.1. Les deux domaines contextuels de négation.

Les deux catégories distinguées par Haspelmath (1997 : 32-33) le sont sur une base empirique assez vague: la négation "directe" est le domaine d'occurrence des indéfinis qui sont dans la même proposition que la négation:

Je n'ai vu *personne* / Je n'ai pas vu *qui que ce soit*

Pour la négation indirecte, le domaine de la subordonnée dans:

Je ne pense pas que *personne* / *qui que ce soit* vienne

Sans que *personne* ait rien dit, Paul s'est levé et est sorti

Sans que *qui que ce soit* ait dit *quoi que ce soit*, Paul s'est levé et est sorti

Comme on le voit, la négation indirecte forme une bonne part des emplois dits "positifs", sans corrélation ni effacement de *pas*. La distinction peut en outre se justifier aussi par le fait que ce contexte de négation indirecte est bien moins sélectif que celui de la négation directe, pouvant accueillir toutes les séries d'indéfinis.

Le rapport entre les contextes et les séries doit encore préciser que la notion de négation directe s'applique *aussi* aux indéfinis isolés dans des réponses à interprétation négative, supposant ainsi que la négation est alors elliptique, mais bien réalisée au niveau énonciatif.

3. La négation directe en français.

Comme Haspelmath ne fait pas intervenir les possibilités d'interaction entre indéfinis et négation verbale dans ses définitions (concrètement, l'absence de *pas* avec les négatifs), les indéfinis qui entrent dans la négation « directe » peuvent, ou non, interagir morphologiquement avec ce contexte particulier. Cela explique qu'il y ait en français deux séries complètes distinctes qui conviennent ici, la série N mais aussi des formes de série A :

Je n'ai vu *personne* / Je n'ai pas vu *qui que ce soit*

Bien entendu, les conditions syntaxiques d'occurrence sont un peu différentes : le négatif *personne* supprime la possibilité d'utiliser pleinement la négation verbale *ne pas* du français en la limitant à *ne*, alors que l'indéfini *qui que ce soit* est du type des indéfinis à polarité, sans interaction en général² avec *pas*. Dans la proposition, l'utilisation d'un négatif devant le verbe est plus facile que celle de la série *que ce soit* :

Personne n'a rien fait

?Qui que ce soit n'a rien fait

Cependant, on peut trouver des non négatifs en tête de proposition négative:

...; les envies méchantes de qui que ce soit ne s'exerçaient jamais contre eux; (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992, 70)

Quelque catégorie que ce soit ne peut pas être autorisée à prendre des français pour otages... (Télévision, A2, Journal, 17-2-1984)

Avec quelque majorité que ce soit, nous n'avons rien obtenu du gouvernement. (Le Monde, 5-5-1974)

Il en va de même avec *quiconque*, qui partage la distribution de la série *que ce soit*:

Pour une foutue apologie du colonialisme, ça se pose là, s'éberluait Christine, outrée que quiconque autour d'elle ne s'offusque de cette obscène allégorie du paternalisme patronal. (A. M. Garat, *Pense à demain*, 2010, 23)

On notera qu'ici, le *ne* est seul négatif: *quiconque* est un équivalent non négatif de *personne*.

² Elle n'est pas exclue dans un registre de langue soutenu: *Je n'ai vu qui que ce soit*.

Il faut délimiter plus précisément le domaine de la négation directe que ne le fait Haspelmath. Pour le français, on est certain que la conjonction des deux propriétés suivantes : l'indéfini est un négatif, et la négation verbale se limite de ce fait à *ne* dans un contexte où elle serait autrement *ne pas*, relève de la négation directe. Cela peut se produire alors que la négation *ne* et l'indéfini sont dans des propositions différentes. Par exemple :

Je n'ai de leçons à recevoir de personne.

Je n'ai demandé à rencontrer personne.

Je n'exige qu'on renvoie personne !

Ces contextes sont connus (cf. Muller 1991 : 343-355). Ils sont liés à la possibilité pour le négatif d'avoir une portée large le mettant au contact direct de la négation, au-delà de sa propre proposition.

Inversement, lorsque l'indéfini est dans la même proposition qu'une négation verbale, il n'y a pas toujours un contexte de négation directe. Il suffit pour que cela ne se produise pas que la négation porte directement sur un terme prädicatif intercalé qui forme barrière à la négation, comme dans l'énoncé :

On ne voit pas souvent quelqu'un dans ce trou perdu

La possibilité d'utiliser *quelqu'un* n'est pas (forcément) le signe que cet indéfini est hors de la portée de la négation : le sens peut être ici celui d'un indéfini non spécifique (l'équivalent de *qui que ce soit*) dont le sens non spécifique est bien dû à la négation, mais sans connexion directe. En effet, la négation prend ici comme cible *souvent* et l'indéfini qui suit se comporte comme s'il était dans une proposition subordonnée. C'est la même chose dans :

On ne renonce pas petit à petit à quoi que ce soit. (E. Vlachou 2007, p. 174)

La négation porte sur l'adverbe *petit à petit*, et indirectement sur l'indéfini. On ne peut pas remplacer l'indéfini par le négatif³ *rien*.

On doit donc rendre plus précise la définition proposée par Haspelmath de la négation 'directe', en sortant de la définition syntaxique :

La négation est directe quand l'indéfini est dans la portée immédiate de la négation (sans prädicat intermédiaire non associé à la négation).

On peut admettre que la série *que ce soit*, dans la même proposition, ou dans une subordonnée de même type que pour les négatifs, est aussi dans une relation de négation directe dans les mêmes conditions, même s'il n'y a pas d'effacement de *pas* :

Je n'ai pas vu qui que ce soit (= Il n'y a pas qui que ce soit que j'aie vu)

Je n'ai pas de leçon à recevoir de qui que ce soit (= Il n'y a pas qui que ce soit de qui j'aie à recevoir de leçon)

3.1. Négation directe et concordance négative.

Il faut peut-être admettre que dans une langue comme le français, les occurrences de plusieurs négatifs pour une seule négation sémantique soient incluses dans le cadre de la négation directe. Etant donnée la définition de la négation directe, cela revient à dire que plusieurs indéfinis négatifs sont la cible immédiate de la négation sémantique. Cela conduit alors à poser que dans la concordance négative (Negative

³ On ne renonce petit à petit à rien: le sens est différent; un emploi "positif" de *rien* reste théoriquement possible: ?On ne renonce pas petit à petit à rien.

Concord), l'ensemble des indéfinis sont mis à égalité dans la portée immédiate de la négation⁴, ce qui équivaut à la possibilité d'interpréter la relation de portée comme une série d'alternatives toutes de même contenu dénotatif, avec des ordres différents dans les hiérarchies de prédicats :

Personne n'a rien fait

NEG (personne_x, rien_y (a fait (x, y)))

soit les interprétations possibles :

Il n'y a personne qui a fait quelque chose / il n'y a rien que quelqu'un a fait.

Il reste possible d'avoir:

Personne n'a fait quelque chose

avec le même sens. La possibilité d'occurrence de *quelque chose* non spécifié doit correspondre à la focalisation de l'indéfini sur le seul premier terme, le second étant alors dans un contexte de négation indirecte. L'existence d'une structure différente des prédictions indéfinies est d'ailleurs attestée par l'impossibilité de dire avec le même sens:

Quelqu'un n'a rien fait

Dans ce cas, seule est possible l'interprétation spécifiée de *quelqu'un*, qui doit donc être compris comme hors de portée de la négation. Il ne s'agit pas, rappelons-le, de l'application d'un principe tel que Negative First puisque *qui que ce soit* serait approprié dans ce contexte: l'occurrence de la forme neutre de l'indéfini avant la négation conduit à lui donner son sens spécifié, ce qui marque effectivement une différence de possibilité contextuelle d'emploi de la série *quelque* par rapport à la série *que ce soit*. La position préverbale peut être dans la portée immédiate de la négation (négation directe donc), mais elle peut aussi échapper totalement à cette portée. En revanche, la position postverbale, dans la même proposition, peut être un contexte de négation directe ou de négation indirecte. En cela, il y a bien une contrainte d'ordre en français comme dans les autres langues romanes.

4. La négation indirecte.

La définition qu'en donne Haspelmath (1997 : 33) couvre deux sous-domaines : ceux où l'indéfini est dans la portée d'une négation super-ordonnée, et ceux dans lesquels la négation est « implicite »; il s'agit de négations distinctes de la négation verbale standard, ce qui rend un peu problématique cette caractérisation. On pourrait dire que l'expression lexicale équivaut à l'implication d'un contenu propositionnel négatif pour le domaine d'occurrence:

Par exemple, pour chacune des sous-catégories :

Je ne pense pas que quelqu'un / qui que ce soit / personne vienne

Il est sorti sans que quelqu'un / qui que ce soit / personne s'en aperçoive

Le sens déduit dans les subordonnées est respectivement: *personne ne viendra*; *personne ne s'en est aperçu*.

On peut ici aussi modifier la description du domaine :

La négation indirecte décrit un domaine à polarité négative causé soit par la négation verbale, soit par une expression produisant le même sens dans son

⁴ L'analyse de "clusters" associés comme dans *Plus personne ne viendra* suppose un ordre prédicatif fixe et peut-être des règles différentes de concordance négative (Muller 1991: 319-320). L'analyse de détail de la concordance négative reste à faire (cf. Muller à paraître).

contexte qu'une négation verbale, lorsque le terme recteur englobe l'indéfini dans sa portée mais ne porte pas directement sur lui.

5. Emplois "positifs" dans les contextes non négatifs: comparatives, conditionnelles, questions.

Il reste à voir, sur les négatifs étudiés ici (pronoms et déterminants) si dans les autres domaines à polarité que distingue Haspelmath: conditionnelles, contextes interrogatifs, comparatives, ces indéfinis y ont encore leur place. On trouve de tels emplois répertoriés dans les études détaillées de ces formes (Gaatone, 1971; Muller 1991), et il faut aussi préciser que la gamme des possibilités varie d'un terme à l'autre (cf. notre tableau dans Muller 1991 : 265).

On peut mettre à part la complémentation de *sans*: tous les indéfinis, y compris les plus réfractaires aux emplois dits "positifs", peuvent s'y trouver. Comme *sans* permet pratiquement toutes les séries d'indéfinis, et que c'est une propriété de la négation indirecte, il est quand même légitime de le classer comme un des recteurs de ce domaine.

5.1. Dans les comparatives.

Les comparatives (d'inégalité, parfois aussi les comparatives d'égalité) restent un contexte favorable aux négatifs, qui prennent un sens universel:

Martin connaissait mieux que personne toutes les routes de France,... (M. Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002, 370)

Plus que rien d'autre dans le piano de Franz Schubert, les deux séries d'impromptus demandent qu'on leur ajoute le moins possible... (qobuz.com, 9/3/2015)

Les enfants malentendants trouvent le toucher extrêmement utile. Un toucher aidera à communiquer votre attention et vos préoccupations plus que rien d'autre. (fr.esperian.org)
C'est l'adjonction de *autre* qui permet souvent de retrouver le sens universel (*toute chose*). En effet, le sens le plus courant avec *rien* dans ces contextes est celui d'une négation dans le complément: *c'est mieux que rien* ne signifie pas *c'est mieux que tout*.

Avec *aucun*, la construction reste très utilisée

Que je lui dise solennellement qu'il a usé de terreur avec moi et qu'il m'a fait plus de mal qu'aucun être sur notre terre...) (R. Morgièvre, *Ma vie folle*, 2000, 150)

Ta maman aimait Georges comme s'il était son frère, elle aimait mieux sortir avec lui qu'avec aucun autre homme. (T. Torrès, *Une française libre*, 2000, 142)

Personne ne veut le mal pour le mal, dit Lenoir, et l'Urss moins qu'aucun autre régime;... (S. de Beauvoir, *Les mandarins*, 1954, 381)

Il y a une spécificité des comparatives, notamment d'inégalité: ces propositions sont en fait un domaine négatif (cf. Muller 1991, ch.8, V) marqué par des négations explétives encore très utilisées. Cela, joint à l'interprétation universelle de l'indéfini dans cette complémentation, pourrait expliquer ce maintien.

5.2. Dans les conditionnelles.

Sans que ces emplois aient jamais été très fréquents, ils ont existé en français classique, mais ils se sont progressivement raréfiés par la suite. Les attestations sont généralement anciennes, et littéraires:

Je sais que, malgré mes soins, rien ne sera plus facile que de critiquer ce livre, si personne songe jamais à le critiquer. (A. de Tocqueville, *de la démocratie en Amérique*, 1835, 53)

(L'abbé Migne) Entouré de prêtres défroqués (que l'on m'excuse si j'exagère et si je blesse personne, mais cette caricature rend intelligible en deux mots ce bel atelier) à qui ses salaires de famine permettaient de ne pas mourir trop vite (...) il leur faisait dresser des tables.

(M. Barrès, *Mes cahiers*, 1922, 98)

Le Bidois (1935, vol. 1, §390) propose: "Si personne réussit jamais en s'y prenant ainsi, j'en serais étonné". Il utilise le renforcement que constitue *jamais*, qui facilite la compréhension de *personne* comme indéfini non négatif, et on remarque que la principale oriente vers une interprétation négative de l'hypothèse: *personne ne réussira jamais en s'y prenant ainsi*.

Nous n'avons pas pu trouver d'exemples récents de cette construction.

Avec *rien*, les exemples attestés (Frantext) proviennent d'écrivains assez conservateurs pour la langue:

Ah, quel souvenir misérable! Comme je sauterais par-dessus, si j'acceptais de rien omettre! (A. Gide, *Si le grain ne meurt*, 1920, dans Gaatone, 1971 : 170)

Si j'ai écrit rien de juste, ou si j'ai trouvé des rythmes harmonieux, je les ai reçus directement de la vie. (M. Barrès, *Mes cahiers*, 1911, 265)

Ah, cela est trop cruel! Dis quelque chose, si tu as rien à dire, et je le croirai. (P. Claudel, *L'annonce faite à Marie*, 1912, 57)

On a trouvé un seul exemple récent avec *comme si*, à orientation négative:

Il ne me suffit plus, vois-tu, de convoquer ici, à coups de souvenirs, chacun des traits de ton visage, chacun des meubles de ta chambre, chacun des menus objets dont tu es entourée (comme si rien de ce qui te touche pouvait être menu à mes yeux!)... M. Bénabou, *Ecrire sur Tamara*, 2002, 231)

Avec *aucun*, on trouve quelques exemples attestés au 20^e siècle:

Comme si la raison pouvait mépriser aucun fait d'expérience! (M. Barrès, *Mes cahiers*, 1902)

Je ne savais pas laquelle de ces jeunes filles était Mlle Simonet, si aucune d'elles s'appelait ainsi, mais je savais que j'étais aimé de Mlle Simonet et que j'allais grâce à Saint-Loup essayer de la connaître. (M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918, 807)

En vérité, après que les soldats de la France sont passés sous l'Arc de triomphe, c'eût été une grande pitié si les idées d'aucun d'eux avaient dû passer sous les fourches caudines! (M. Barrès, *Mes cahiers*, 1920, 180)

Le 7août, M. Lyttelton vint me faire visite à Beyrouth et passa la journée avec moi. Ce fut l'occasion d'une conférence qu'on aurait pu croire décisive si aucune chose, en Orient, l'était jamais pour les britanniques. (C. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, 1, 1954, 173)

Ce dernier exemple montre comment peut occasionnellement survivre cette construction: l'orientation négative de la clause en *si* est assurée par le contexte, et renforcée par *jamais*. Nous n'avons trouvé aucun exemple plus récent.

On peut conclure que la construction des indéfinis négatifs en emploi positif dans les conditionnelles relève du passé. Bien entendu, le français classique et ses tournures reste accessible au locuteur cultivé, mais l'usage courant en est perdu, et ses prolongations sont moins dues au conditionnel lui-même qu'à l'ensemble des facteurs pragmatiques orientant la condition vers une interprétation négative.

5.3. Dans les questions.

Le français n'a jamais utilisé les négatifs dans les questions avec incertitude sur la réponse:

Vous avez parlé à personne?

sera compris comme une question négative sans *ne*. Le français classique a connu les négatifs dans les questions rhétoriques, à orientation fortement négative. Littré propose:

Personne a-t-il raconté plus naïvement que La Fontaine?

En voici un exemple, du 19^e siècle:

Qu'y avait-il donc de si satisfaisant pour personne dans un tel malheur? (G. de Staël, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, 1817, 308)

La construction est archaïque. On pourrait peut-être encore trouver dans un registre soutenu, avec le soutien de *jamais* :

A-t-on jamais vu personne se comporter ainsi?

Dans l'exemple suivant (français familier, début du 20^e siècle), on voit que la question est rhétorique, et que la réponse négative ne fait pas de doute:

I' m'a méprisé, méprisé! Qu'est-ce que j'lui ai fait? Qu'est-ce que j'ai jamais fait à personne? (M. Genevoix, *Ceux de 14*, 1950, 428)

Dans les interrogations indirectes, les négatifs à emploi positif sont attestés en français classique et au-delà:

Je ne sais si jamais personne osera essayer en grand de varier ainsi les vers de l'épopée;... (J.F. Marmontel, *Poétique française*, 1763, 322)

Je me demande si personne a jamais travaillé et vécu comme moi. (G. Flaubert, *Correspondance*, 1878, 168)

Ils sont réservés à des contextes dans lesquels le « sujet de conscience » présuppose que la réponse est négative :

Dieu sait si personne a protesté avec plus de force que moi quand on a fait dans la société une place disproportionnée aux nationalistes. (Proust, *Le temps retrouvé*, 1922, Pléiade, 797)

Je me demandais si personne avait jamais eu pour moi une sollicitude aussi poignante. (J. Romains, *Quand le navire*, 1929, 400)

Dans d'autres cas, *personne* est favorisé par la présence d'une négation en principale.

Je ne sais si personne s'en apercevra (J. Green, *Journal*, 1949, 322)

..., je ne sais plus si j'aime personne. (S. de Beauvoir, *Une mort très douce*, 1964, 121)

On a quand même trouvé des exemples récents de questions indirectes, qui sont toujours liées à une orientation négative, renforcée par *jamais*:

Je serais curieux de savoir si personne a jamais vu une œuvre d'art naturelle. ("Picasso parle", interview par Marius de Zayas, *The Arts*, N.York 1923, dans bu.edu/paris/files 2011/01)

= A mon avis, personne...

Plus récent:

Aucun retour d'expérience sur le plus grand site hardware de France? J'ai encore du mal à le croire mais je commence à me demander si personne a jamais essayé... (forum hardware.fr, 3/10/ 2009)

= Je commence à penser que personne n'a jamais essayé.

Il y a bien entendu, dans d'autres niveaux de langue, des négatifs mais alors, ils renvoient à une négation en subordonnée :

Il voulait savoir si j'attendais personne? (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, 1953, 50)

Il s'agit cette fois de la négation sans *ne*.

Avec *rien*, il reste un emploi possible en question directe, associé à un complément comparatif; cet emploi est bien attesté en français classique:

Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? (Voltaire, *Correspondance*, 1765)

Il s'agit clairement d'une question à réponse négative présumée. C'est à peu près le seul emploi vivant de nos jours.

Il se met à fumer voluptueusement, l'oreille tendue, déglutissant les injures. Y a-t-il rien de plus exaspérant pour les voyageurs? (Y. Kateb, *Nedjma*, 1956, 12)

Y a-t-il rien de plus absurde que de reprocher à Aristote d'avoir des esclaves et à mon grand-père d'avoir vécu comme il a vécu? (J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, 1974, 572)

Est-il rien de plus noble qu'une femme qui montre de l'amour à un être défiguré? (Z. Oldenbourg, *Les cités charnelles*, 1961, 73)

Cependant, en dehors d'une prévision de guerre, est-il rien qui devrait nous émouvoir davantage que la perspective d'une crise comparable à celle de 1929...? (P. Mendès-France, *Œuvres complètes*, 2, 1985, 490)

Dans les interrogatives indirectes, les emplois sont attestés en français classique:

Dis-moi si je t'ai jamais rien fait. – Jamais, dit Balaam. (Voltaire, *La Bible enfin expliquée...*, 1776, 184)

Ils se maintiennent à basse fréquence par la suite:

On en vient à douter, en effet, si rien existe vraiment en dehors de son apparence et si...je vais t'expliquer, tu vas tout de suite comprendre. (A. Gide, *L'école des femmes*, 1929, 1306)

Je me demande si l'on a rien écrit de plus éloquent contre la stupidité de la guerre. (J. Green, *Journal*, 1950)

Dans les exemples suivants, il y a une négation dans la principale, sans qu'on sorte de la polarité négative :

Je ne sais plus si rien en moi subsiste de quoi je puisse encore espérer (J. Green, *Journal*, 1951)

Je ne sais si rien dans la musique est plus proche de l'ingénue, de la florale suavité de Fra Angelico que le "in paradisum" (du requiem de Fauré). (C. Du Bos, *Journal*, 1938, 53)

Je ne sais pas si j'entendrai jamais rien de plus beau que ça, mais je comprends bien que "ça", c'est admirable! (Gyp, *Souvenirs d'une petite fille*, 1927, 118)

Au total, c'est une construction qui tend à se limiter à quelques emplois de questions à orientation négative.

Pour *aucun*, il y a peu d'exemples dans les questions directes, même au 19^e siècle:

Si tout est nécessaire, comment aucun individu peut-il être libre? (Senancour, *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, 1802, 249)

Dans les questions indirectes, on trouve *aucun* positif en français classique, y compris lorsque la principale est affirmative:

Toi qui as parcouru différentes contrées, dis-moi si tu as remarqué dans aucune autant de beaux hommes et autant de belles femmes que dans Otaïti. (Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, 1784, 40)

Par la suite, la construction va subsister surtout lorsque la principale est négative, ce qui de ce fait la ramène au cas général de dépendance d'une négation:

Je ne sais pourtant si aucun peuple mêlé à la vie, engagé dans l'action autant que la France, aurait mieux gardé sa pureté. (J. Michelet, *Introduction à l'histoire universelle*, 1831, 461)

Je ne sais si aucun anglais, Byron peut-être excepté, a compris d'une façon bien profonde la philosophie des choses. (E. Renan, *L'avenir de la science*, 1890, 22)

Au-dessus des uniformes terrasses du palais-musée, voyez s'élever ce majestueux édifice que couronne le signe du Christ. Entrez et dites-moi si aucune gloire vaut la gloire de celui qui siège là-bas! (E. Renan, *L'avenir de la science*, 1890, 460)

Nous n'avons pas d'exemples récents de cette construction.

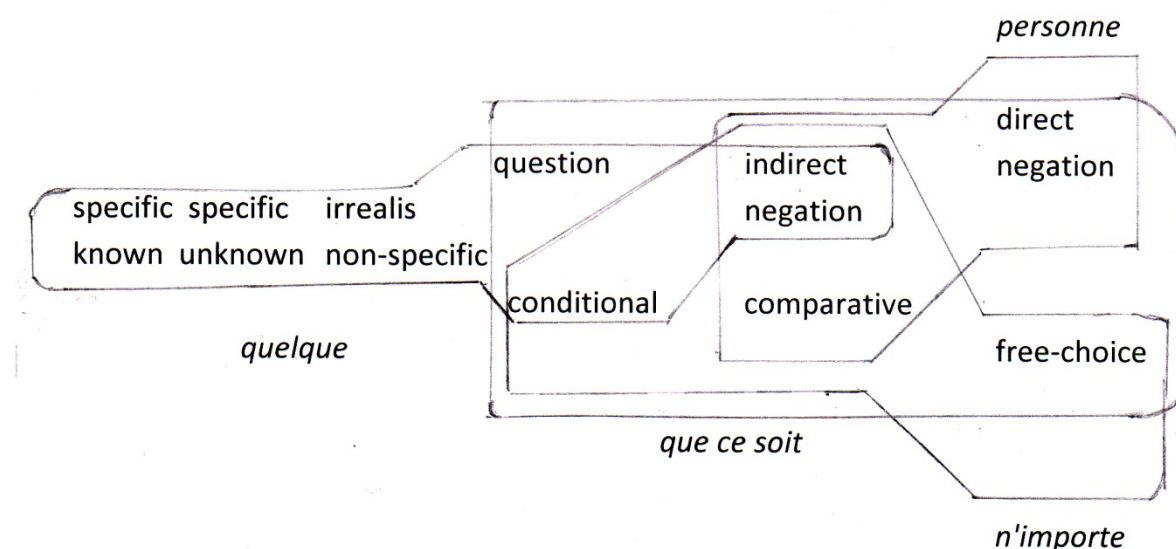
5.4. Bilan.

Il est sans doute plus judicieux, pour décrire l'usage résiduel actuel des négatifs dans la dépendance de conditionnelles et de questions, d'étendre à ces emplois le concept de négation indirecte, qui s'applique déjà à des constructions dont l'élément déclencheur n'est pas la négation syntaxique:

Je doute que personne vienne à son secours

On posera que la négation "indirecte" inclut les conditionnelles et questions à orientation négative de leur contenu grâce à l'équivalence contextuelle entre SI / Q (négatif P) = Le locuteur pense que NEG (négatif P).

La version révisée du schéma d'Haspelmath sera alors la suivante⁵:



6. Les conditions pragmatiques de l'emploi des négatifs.

L'existence de cas d'absence de corrélation entre un indéfini non spécifié et la négation, dans des conditions où il semblerait qu'elle aurait dû se produire, est un fait avéré (Muller 1991 : 338). Il faut mettre à part les contextes où deux facteurs déclencheurs de polarité s'annulent, comme ci-dessous, la question et la négation en subordonnée:

⁵ On y inclut des modifications pour la série *n'importe*, qui peut figurer dans les conditionnelles comme équivalent de la série *que ce soit*: *Si n'importe qui se présente, dis que je suis absent*; cette série n'est pas aisément utilisable dans les questions: *?*N'importe qui a une demande à présenter?*

Il m'a demandé si je ne connaissais pas quelqu'un qui aurait ça. (V. Mréjen, *L'agrume*, 2001, 19)

La polarité résultante donne une implication affirmative: *Je connais peut-être quelqu'un...*

Il faut aussi faire la part de facteurs de structure:

Cela te montre que je ne suis pas quelqu'un qui est passé à côté de la vie sans la voir. (T. Torrès, *Une française libre, journal 39-45*, 2000, 95)

La négation cible normalement dans la construction attribut le seul complément de l'indéfini modifié *quelqu'un*, bloquant l'emploi de *personne*.

D'autres raisons qui conduisent à des blocages commencent à être mieux connues, notamment grâce à Larrivée (2009). L'un de ses exemples est une consigne de British Airways:

Nous vous rappelons de faire attention à ne pas blesser quelqu'un en ouvrant les compartiments à bagages. (Larrivée, 2009)

Il était ici possible de dire: *...à ne blesser personne*. Il me semble qu'on peut expliquer cela par les différences entre l'emploi de *quelqu'un* (non spécifié) et celui de *personne*, d'une part par les propriétés quantificationnelles, d'autre part par la polyphonie de la négation.

Les propriétés de quantification: *personne* réfère, plus facilement que *quelqu'un*, à un collectif d'individus. Le sens serait: *...à ce qu'il n'y ait personne qui soit blessé*. C'est déplacer l'injonction vers une interprétation quantitative qui change le sens.

L'autre raison, déterminante ici à mon sens, tient à la polyphonie de la négation telle qu'elle a été développée par Nølke à partir de 1992. Il peut être nécessaire de dissocier la négation, représentant un "point de vue" énonciatif, de sa cible. Dans cet exemple, le point de vue portant la négation est une consigne négative: "faire attention à ne pas". La cible, ce qu'il faut éviter, est "blesser quelqu'un". La corrélation négative ferait disparaître cette opposition en faisant se rejoindre la négation de la consigne, avec l'indéfini qui est dans la cible propositionnelle, les associant dans le même point de vue. Nølke (communication personnelle) considère que la corrélation entre une négation verbale et un négatif relève toujours de la négation "descriptive", qui efface les oppositions de points de vue.

C'est la raison principale ici, à mon sens, de cette non réalisation: bien que l'indéfini ait comme presque toujours, une portée dominante sur son verbe, et soit donc au contact direct avec la négation, la barrière des points de vue énonciatifs discordants empêche leur fusion.

Les contextes de règles, ou simplement d'occurrence habituelle, favorisent ce blocage. En voici d'autres exemples:

Et quand bien même, on ne bat pas quelqu'un à mort pour 600 euros. (sudouest.fr, 12/1/2017)

...on ne quitte pas quelqu'un du jour au lendemain après l'avoir aimé sans une raison très particulière... (G. Bouillier, *L'invité mystère*, 2004)

Les raisons en sont les mêmes: pas d'interprétation quantitative, malvenue dans les deux cas; négation bien distinguée du contenu propositionnel: *ce n'est pas le cas que P*. Le *quelqu'un* non spécifié reste à l'intérieur de ce contenu propositionnel, sans interférer avec la négation.

Cela peut également arriver dans des contextes épisodiques: événement unique décrit, dans lequel l'indéfini n'est pas associé à la négation:

Il fallait traverser la route (...), faire super gaffe qu'il n'y ait pas quelqu'un qui matait... (T. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*).

On trouve les mêmes blocages, et pour les mêmes raisons, avec la paire *quelque chose / rien*:

...service exécuté avec tant de bonne grâce et d'invisible empressement que ne pas réclamer quelque chose, ce serait montrer – peu gentiment – que l'on n'a pas confiance. (M. Leiris, *La règle du jeu*, 1976, 239)

Le bricoleur /Pendant les rar's moments de pause, /Où il n'répar' pas quelque chose, /Il cherch' le coin disponible où / L'on peut encor planter un clou (boîte à outils). (G. Brassens, *Poèmes et chansons*, 1973, 331)

Il s'agit d'une activité habituelle, *réparer quelque chose*, maintenue comme telle et donc distinguée de la négation. Il s'agit également d'éviter l'effet quantitatif qui s'attacherait à *rien*.

Le blocage contextuel de l'emploi des négatifs se retrouve dans des contextes de négation indirecte avec implication négative du contenu propositionnel. Par exemple:

...personne n'avait pensé envoyer quelqu'un gratter le mur et laver le sang. (A. Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011, 99)

Il s'agit des suites d'une exécution de résistants pendant la guerre. Le contexte est clair: personne n'a gratté le mur. Deux raisons s'opposent cependant à l'emploi de *personne*: la répétition de *personne* aurait conduit à une interprétation possible de concordance négative, complètement inappropriée ici. D'autre part, le contenu propositionnel correspond à ce qui était normalement attendu, et il doit contraster avec la négation: l'utilisation du négatif aurait fait disparaître l'aspect polyphonique de l'interprétation. Il faut donc préciser, à propos des domaines d'emploi des négatifs, que les conditions requises de portée et d'implication négative du contenu signifié ne suffisent pas: l'emploi effectif d'un négatif doit respecter des principes pragmatiques tels que le respect des points de vue polyphoniques différents.

On peut comparer, toujours avec *personne*, deux exemples qui ont des points communs: phrase habituelle, même verbe, négatif sujet identique, mais complément différent, *quelqu'un* non spécifié d'une part, *personne* d'autre part:

En effet, personne ne parle à quelqu'un sans miser, si peu que ce soit, sur le fait d'être cru par son auditeur. (labophilo.blogspot.com, 21/11/2011)

La famille, où souvent personne ne parle à personne, où il arrive que n'y règnent ni la loi civile, ni l'amour ou l'affection, mais la force ou le mépris. (Laura Nosmas, *les partages de minuit*, 1980)

La concordance négative, dans le second cas, établit une sorte de circularité ou d'égalité entre les indéfinis, ce qui correspond ici à une forme de réciprocité caractéristique dans ce type de concordance négative, où les arguments négatifs ne sont pas dans la dépendance directe l'un de l'autre. Rien de tel dans le premier exemple: le focus de la négation est sur le seul *personne* et il faut considérer ici que le second indéfini est intégré dans le contenu propositionnel dépendant de la négation (*il n'y a personne qui...*). C'est en somme un cas de négation indirecte parce que l'indéfini ne se démarque pas du contenu propositionnel dépendant où il est.

7. Pour conclure.

Il n'était pas question dans l'espace d'un article de détailler toutes les questions que posent les indéfinis négatifs et leurs relations avec la négation verbale. Les analyses actuelles prennent acte de leur interprétation négative en contexte isolé, pour leur attribuer un trait de négation. On a vu qu'il faut interpréter ce trait comme une sorte de pré-accord avec une négation verbale ou phrastique, dont *ne* est la trace, mais qui reste un élément sémantique et énonciatif essentiel à portée large. Les utilisations positives tendent à se limiter aux domaines des comparatives et de la négation indirecte, modifiée comme on le propose, et seulement dans ce cas lorsque le contenu prédicatif est interprétable comme négatif pour le locuteur. Ce dernier point permet d'inclure dans la négation 'indirecte' les cas résiduels d'emplois dans les interrogatives. La distribution des négatifs est donc bien plus restreinte que celle des autres indéfinis sans spécification. Enfin, même dans les conditions structurellement favorables d'occurrence, un négatif peut être exclu, au profit de la version indéterminée de l'indéfini: c'est ce qui se passe dans les propositions négatives à opérateur intercalé entre la négation et l'indéfini, ou même dans de nombreux cas qu'on n'a pas fini d'inventorier où la pragmatique du contexte distingue nettement un contenu propositionnel contenant un indéfini, d'une négation qui ne cible pas ce dernier. Au total, l'occurrence des négatifs obéit à des règles pragmatiques d'interprétation faisant intervenir non seulement la hiérarchie des prédicats, mais aussi les présupposés et d'une façon générale, la diversité polyphonique des points de vue exprimés dans l'énoncé.

Références

- BOSQUE Ignacio (1980) : *Sobre la negación*, Madrid, Cátedra.
- CORBLIN Francis et TOVENA Lucia (2001) : "On the multiple expression of negation in Romance", in Y. D'Hulst, J. Rooryck, J. Schroten (dir.), *Romance Languages and Linguistic Theory 1999, Selected papers from 'Going Romance' 1999*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 87-115.
- GAATONE David (1971) : *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- HASPELMATH Martin (1997) : *Indefinite Pronouns*, Oxford, Oxford University Press.
- ISRAEL Michael (2004) : "The Pragmatics of Polarity", in L. R. Horn, G. Ward, (dir.), *Handbook of Pragmatics*, New York, Blackwell, p. 701-723.
- KLIMA Edward S. (1964) : "Negation in English", in J. Fodor, J. Katz, *The Structure of Language*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, p. 246-323.
- LARRIVÉE Pierre (2009) : "Polyphonie et séquences négatives atypiques", *Revue Québécoise de Linguistique*, 33-1, p. 53-87.
- MATHESIUŠ Vilém (1937) : "Double Negation and Grammatical Concord", in *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jacques van Ginneken*, Klincksieck, Paris, p. 79-83.
- MULLER Claude (1991) : *La négation en français*, Genève, Droz.
- MULLER Claude (à paraître) : *Indéfinis et partitifs du français*.
- NØLKE Henning (1992) : "Ne pas, négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation", *Langue Française*, 94, p. 48-67.
- VLACHOU Evangelia (2007) : *Free Choice in and out of Context*, Utrecht, LOT.
- ZANUTTINI Raffaella (1991) : *Syntactic properties of sentential negation : a comparative study of Romance languages*, Ph.D. dissertation, University of Pennsylvania.

Résumé /abstract

The Distribution of French Negative Indefinites.

Negative indefinite pronouns and determiners can be described as indefinite items which occur as specialized forms in the dependence of a negation, or as inherent negative markers which are liable to

lose their negative feature either in negative polarity context, or in the direct dependence of a negation. The present study tries to give a more precise description of the occurrence of these negatives in French. It appears that the positive uses of such negatives are more and more limited in contemporary French. In their "positive" uses, they are only used when their context implies a negative interpretation of their clause, quite differently of polarity items. The descriptive concepts of "direct" vs. "indirect" negation, slightly amended, seem sufficient in order to describe their contexts of occurrence, with the exception of the comparatives. In the dependence of a syntactic negation, it occurs not infrequently that their association to the verbal negation does not happen. The unification of a negation and a negative word can be blocked by unwanted semantic effects, as quantification, or more often because the two items belong to different points of views, this being due to the natural polyphony of negative sentences.

key words: negation, indefinite, indirect negation, polyphony.

La distribution des indéfinis négatifs du français.

Les pronoms et déterminants négatifs peuvent être décrits comme des indéfinis spécialisés dans la dépendance d'une négation, ou bien comme des termes négatifs inhérents susceptibles de perdre leur trait de négation soit dans les contextes à polarité négative, soit dans la dépendance directe d'une négation. Cette étude veut donner une description un peu plus précise de l'occurrence de ces négatifs en français actuel. Il apparaît en effet que les emplois "positifs" des négatifs sont de plus en plus restreints. Dans ces emplois, ils 'apparaissent guère que lorsque leur contexte implique une interprétation négative de leur proposition, ce qui est bien différent des contextes à polarité négative en général. Les concepts descriptifs de négation "directe" et "indirecte", aménagés, semblent suffisants pour décrire leurs contextes d'occurrence, à l'exception des comparatives. Dans la dépendance d'une négation syntaxique, il arrive assez souvent que même dans les conditions structurelles adéquates, on ne puisse les construire. L'unification de la négation verbale avec un négatif peut être bloquée, soit par des effets sémantiques non souhaités comme la quantification, soit le plus souvent parce que les deux termes négatifs appartiennent à des points de vue différents dans l'analyse polyphonique des phrases négatives.

mots clés: négation, indéfinis, négation indirecte, polyphonie